

NUMÉRO
SPÉCIAL

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2022

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE
N° 40 Février 2023

Public Eye



- 5 **Ukraine**
- 8 **Santé**
- 13 **Campagne Clean Clothes**
- 16 **Matières premières**
- 20 **Baromètre du cacao**
- 20 **Politique commerciale**
- 22 **Pesticides**
- 25 **Multinationales responsables**
- 28 **Alimentation**
- 31 **Visites dans les écoles**
- 32 **Groupes régionaux et bénévolat**
- 35 **Organisation : organes et structure**
- 42 **Remerciements**
- 43 **Rapport financier 2022**
- 51 **Mission et histoire**



Fred Sommer et Alessia Jemetta, coprésidence de Public Eye

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE Numéro spécial –
Rapport d'activité 2022 – n° 40, février 2023

—
ISSN 2504-1258

Le magazine Public Eye paraît six fois par an en allemand et en français. Cotisation-abonnement annuelle 75 fr.

ÉDITION Ariane Bahri (FR) et Roman Bolliger (DE) |
COLLABORATION Cynthia Illi | TRADUCTION
Maxime Ferréol | MISE EN PAGES Karin Hutter |
PHOTOS Marion Nitsch
IMPRESSION Stämpfli Communication, Berne |
PAPIER Rebello & PerlenValue, FSC
TIRAGE FR : 11000 ex. / DE : 35 500 ex.

CONTACT Public Eye
Av. Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0) 21 620 03 03 | contact@publiceye.ch
publiceye.ch

—
COMPTÉ DE DONNS
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

Retour sur l'année 2022

Bienvenue dans notre rapport d'activité 2022: un retour sur l'année écoulée et un voyage dans le temps, comme l'illustrent les photos de l'équipe. Ces mises en scène reflètent l'impression que nous avons souvent dans notre travail quotidien, lorsque nous sommes confronté-e-s à des reliques d'époques que l'on croirait révolues.

À l'image de notre enquête sur les oligarques, quand nous avons constaté que la place financière suisse est toujours la destination privilégiée de fonds douteux. Quand nous avons réalisé que le monde n'avait jamais extrait et consommé autant de charbon qu'en 2022. Quand nous avons dénoncé les conditions inacceptables dans lesquelles le géant de la mode ultra-éphémère Shein fait produire ses vêtements. Ou encore quand nous avons révélé que, parmi les responsables politiques suisses, certain-e-s préfèrent l'opacité à la transparence dans l'industrie pharmaceutique.

Mais le plus grand choc de 2022 a bien sûr été la guerre qui fait rage en Ukraine, et l'implication de négociants suisses de matières premières dans son financement.

Plus que jamais, cela nous motive à nous engager pour un avenir plus juste. Un avenir dans lequel le pouvoir des grandes entreprises serait restreint et où la démocratie pourrait s'épanouir. Un avenir dans lequel les droits humains et la justice seraient les maîtres-mots de la société. Un avenir dans lequel la planète serait respectée et l'environnement ne serait plus sacrifié sur l'autel du profit.

Au nom du comité et de toute l'équipe, nous remercions du fond du cœur toutes les personnes qui soutiennent notre action, et notamment les membres de Public Eye, qui sont désormais plus de 28 000 !
Alessia Jemetta et Fred Sommer, coprésidence de Public Eye



*Perdre
la tête
pour du pognon*

La Suisse et la guerre russe en Ukraine

La guerre en Ukraine a mis en lumière les liens étroits qui existent entre la place financière helvétique et la Russie. Les sociétés suisses sont aussi en première ligne dans le commerce d'énergies fossiles russes. Un business lucratif qui finance la machine de guerre de Moscou et contre lequel les autorités helvétiques se montrent réticentes à agir.

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe a été un choc. Certes la Russie occupe la Crimée et soutient les régions séparatistes du Donbass depuis 2014, mais cette guerre d'agression a suscité beaucoup d'émotion et de colère au sein de Public Eye. Dès le début, il est apparu que la Suisse « neutre » jouait un rôle central dans le financement de ce conflit armé meurtrier. C'est la conséquence d'un modèle d'affaires que nous critiquons depuis longtemps : à savoir une industrie de l'offshore, havre de paix pour les fonds illégaux ou douteux, et une place du négoce de matières premières opaque et non réglementée. À cela s'ajoute la passivité des autorités qui, malgré les scandales à répétition, n'agissent que quand la pression devient trop forte.

La galerie des oligarques

Depuis les années 1990, les oligarques russes ont fait de

la Suisse leur « base arrière » favorite. Ils peuvent sans soucis déposer leur fortune dans les banques, acquérir de luxueuses propriétés, enregistrer leurs compagnies et envoyer leurs enfants étudier dans des écoles huppées. Les oligarques sont les représentants (presque exclusivement des hommes) de l'élite ultrariche du monde des affaires fidèle à Vladimir Poutine.

Plus de deux mois après le déclenchement de la guerre et l'entrée en vigueur des sanctions de l'UE – reprises par la Suisse après quelques hésitations –, nous avons dressé le portrait de 32 oligarques et fait la liste des entreprises et des villas qu'ils possèdent dans notre pays. Les lacunes en matière de transparence et de lutte contre le blanchiment d'argent rendent souvent impossibles l'identification des propriétaires d'entreprises et l'application rigoureuse des sanctions prononcées contre

de nombreux oligarques. Les autorités suisses se montrent réticentes à mettre en œuvre les sanctions de façon efficace et proactive. Pire encore : elles ont même contribué, grâce à des échappatoires, à épargner le producteur d'engrais Eurochem, domicilié à Zoug, des sanctions prononcées contre son propriétaire, l'oligarque Andreï Melnichenko.

En parallèle de cette galerie des oligarques, nous avons réalisé un jeu de cartes que nous avons notamment offert à nos parlementaires. Nous voulions ainsi attirer l'attention sur l'urgence d'appliquer les sanctions. Une majorité de responsables en Suisse s'accordent à dire que ces dernières sont utiles, mais les paroles doivent maintenant être suivies d'actes. Il faut tout faire pour combler les lacunes de la législation, utilisées pour contourner les sanctions, et qui servent également au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale.

Les matières premières alimentent le trésor de guerre

C'est dans le commerce des combustibles fossiles que la Suisse dispose du levier le plus efficace pour contrecarrer la machine de guerre russe. Avant l'invasion de l'Ukraine, la Russie gagnait jusqu'à 1 milliard de francs par jour avec la vente de pétrole, de gaz et de charbon à l'étranger. Or,

selon les estimations, entre 50 et 60 % du pétrole russe et 75 % du charbon étaient négociés à Genève, Zoug et Lugano avant le déclenchement de la guerre en 2022. En mars déjà, nous avons montré comment le secteur se réorganisait, et comment de petites entreprises jusqu'alors peu connues émergeaient. Un mois après l'invasion russe, la société genevoise Paramount Energy & Commodities était déjà le quatrième plus gros acheteur de pétrole russe – juste derrière les géants Litasco, Vitol et Trafigura. Notre enquête a révélé que le fondateur de Paramount entretenait d'excellentes relations avec Guennadi Timtchenko, cofondateur du géant du négoce pétrolier Gunvor, sanctionné en Suisse, et ami proche de Vladimir Poutine.

En matière de commerce de charbon russe – une industrie qui connaît un regain mondial –, la Suisse joue un rôle encore plus important : les trois quarts des exportations de Russie sont négociés par des entreprises de Zoug et de Suisse orientale. Bien qu'un embargo sur le charbon russe soit entré en vigueur en avril, avec une période de transition jusqu'à fin août, en juin le Secrétaire d'État à l'économie, responsable de l'application des sanctions, ne savait même pas encore quelles entreprises étaient basées en Suisse ou à qui elles appartenaient. Nous avons enquêté et découvert que huit des neuf plus grands producteurs de charbon russes étaient présents en Suisse.

Et nous avons retrouvé parmi les propriétaires de ces entreprises quelques visages de notre galerie d'oligarques.

Les négociants agricoles sont également restés très silencieux après l'invasion russe. Ils n'ont pas voulu se prononcer sur leurs activités en Russie, mettant en avant leurs préoccupations pour la sécurité alimentaire puisque la Russie et l'Ukraine sont responsables de 30 % des exportations mondiales de blé ; l'Ukraine à elle seule de 15 % du maïs. Les négociants agricoles suisses, qui gèrent pratiquement tout le négoce de céréales de la région de la mer Noire, profitent tout autant des énormes fluctuations sur les marchés que les négociants en matières premières énergétiques (voir page 16).

L'art suisse de détourner le regard

«La guerre en Ukraine attire les projecteurs sur un principe : celui qui consiste à détourner le regard.» C'est ainsi que s'exprimait en mars Angela Mattli, membre de la direction de Public Eye, lors de son discours à la manifestation pour la paix à Berne. Pour que ce modèle commercial ne soit pas complice du Kremlin et de sa guerre, nous avons collaboré en 2022 avec différentes ONG ukrainiennes. Nous avons observé quel train de sanctions il a été décidé d'appliquer au niveau international et ce que cela signifie pour la Suisse. Car elle a une responsabilité particulière

Perspectives

- ▶ En 2023, le Conseil fédéral veut progresser sur l'identification des ayants droit économiques des entreprises – c'est-à-dire de leurs véritables propriétaires. Un projet de loi a été mis en consultation. Nous suivrons ce dossier afin de nous assurer que la Suisse respectera les normes internationales minimales en matière de lutte contre la criminalité financière.
- ▶ Nous réclamons depuis longtemps une autorité de surveillance du négoce de matières premières. Avec la guerre en Ukraine et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et énergétique mondiale, la régulation de ce secteur à haut risque est plus que jamais d'actualité. Nous maintiendrons la pression politique.
- ▶ L'embargo contre le pétrole brut russe est maintenant entré en vigueur. L'avenir nous dira comment, dans ce contexte encore incertain, les négociants suisses tireront leur épingle du jeu. Nous suivrons de près les évolutions.

compte tenu de son importance dans le négoce de matières premières et la finance – également pour les oligarques et les entreprises proches du Kremlin. ■

Halte aux rabais secrets avec la pharma

Des médicaments abordables sont une composante essentielle du droit universel à la santé. Les États ont le devoir de créer les structures et réglementations nécessaires. Avec une recherche novatrice et une campagne menée en 2022, nous avons montré ce qu'il faut maintenant concrètement pour que la Suisse cesse de faire marche arrière sur cette question cruciale.

En Suisse, les médicaments représentent un quart des coûts de l'assurance obligatoire des soins et près de 20 % concernent des produits brevetés. La hausse des primes a un lourd impact sur la population et les limitations toujours plus nombreuses dans la prise en charge des coûts par l'assurance-maladie obligatoire alimentent la tendance vers une médecine à deux vitesses. Plus de 2 milliards de personnes, principalement dans les pays à faible revenu, n'ont pas accès aux médicaments essentiels. C'est ce que confirme le vécu de notre assistant de recherche qui a travaillé sur notre rapport publié en 2022 sur les coûts de recherche et développement : dans le cadre de son travail de pharmacien clinique en Malaisie, il constate souvent que des traitements anticancéreux sont certes disponibles mais les malades ne peuvent pas les payer. Le cancer est l'une des principales causes de mortalité dans

le monde, avec près de 10 millions de décès en 2020, dont 70 % dans des pays à faible revenu.

Ces marchés ne sont pas les plus lucratifs pour l'industrie pharmaceutique et ces pays n'ont guère d'influence sur les prix puisque le plus gros du chiffre d'affaires est réalisé dans des États riches. Ce sont aussi les pays du Nord et leur lobby de la pharma et de l'agrochimie qui se sont le plus fermement engagés en faveur de l'accord de l'OMC relatif aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Les pays du Sud ont ainsi été contraints d'accorder des brevets sur les médicaments pour 20 ans, conférant aux multinationales une position de monopole et un énorme pouvoir dans la fixation des prix. Enfin, notre travail en faveur d'une levée temporaire des droits de propriété intellectuelle sur les technologies de lutte contre le Covid-19 (dérogation à



Faire passer la pilule

l'accord sur les ADPIC) a montré une fois de plus que les pays riches et les États hôtes de multinationales de la pharma protègent leurs intérêts et les structures qui leur permettent de dégager d'énormes profits.

Un manque de transparence sur les coûts

L'industrie pharmaceutique justifie son pouvoir dans la fixation des prix par les importants investissements qu'elle dit devoir consentir dans la recherche et le développement (R&D). Mais elle refuse toutefois de se montrer transparente sur les montants effectivement investis. L'année dernière, nous avons donc réalisé une estimation des coûts de R&D pour six médicaments anticancéreux et calculé les marges bénéficiaires pour la Suisse. Cette étude a montré que, même en tenant compte de la compensation pour les risques d'échec, les multinationales enregistrent des marges de profit allant de 40 à 90 %. Cela concerne entre autres des traitements qui vont encore profiter pendant longtemps de la protection des brevets et dont les marges vont continuer de croître. Interpharma, l'association de lobbying de la pharma suisse, a critiqué notre estimation en affirmant qu'elle ne tenait pas suffisamment compte des coûts élevés de la recherche fondamentale ni des dividendes des actionnaires. La recherche fondamentale étant principalement financée par des fonds publics et le verse-

ment de dividendes étant par définition une redistribution de bénéfices, l'absurdité de cet argumentaire montre que notre rapport a manifestement touché un point sensible. Les géants de la pharma, qui ne veulent toujours pas dévoiler leurs propres chiffres, montrent par leur critique agressive à quel point ils se sentent obligés de se justifier pour protéger leurs privilèges.

Pas de rabais secrets

En Suisse, ce système dysfonctionnel va encore plus profiter à l'industrie pharmaceutique. En raison de la situation de monopole des multinationales et du manque de réglementations sur la transparence, les négociations entre l'Office fédéral de la santé publique et les géants de la pharma au sujet du prix remboursé par les assurances-maladies s'inscrivent dans un rapport de force extrêmement déséquilibré. Dans le cadre de l'actuelle révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), le Conseil fédéral veut ancrer dans la loi des rabais secrets accordés à l'industrie pharmaceutique et exclure de la loi sur la transparence les négociations y afférentes. Il assure que cela permettrait d'économiser des coûts et de garantir un accès rapide pour les patient-e-s, mais ceci n'est pas confirmé par des études indépendantes et les expériences faites à l'étranger. Avec de telles négociations confidentielles,

seuls les « prix de vitrine » sont publiés, occultant les rabais concédés. Comme beaucoup d'États prennent en considération des prix officiels pratiqués dans d'autres pays pour fixer les leurs, la Suisse contribue à faire gonfler les prix à l'international.

Un avis de droit commandé par Public Eye montre en outre qu'exclure les prix des médicaments de la loi sur la transparence constituerait en Suisse un dangereux précédent. Dans une lettre ouverte signée par 21 630 personnes, nous avons demandé à 40 parlementaires qui ont des contacts directs avec les caisses-maladies et/ou l'industrie pharmaceutique de s'engager afin d'empêcher que ces rabais secrets ne soient ancrés dans la loi.

Plutôt que de continuer à faire des cadeaux à la pharma, il faut exiger la transparence sur la fixation des prix et sur les investissements privés et publics effectivement consentis pour le développement de médicaments. C'est le seul moyen pour corriger l'asymétrie de pouvoir entre les multinationales et les gouvernements. C'est important pour les assuré-e-s en Suisse, et surtout pour celles et ceux qui n'ont pas accès à des médicaments essentiels à cause de leur prix élevé. La lutte contre les structures et le modèle d'affaires en Suisse a des conséquences directes et indirectes sur l'accès aux médicaments dans les pays plus pauvres. ■

Perspectives

- Cette année, nous continuerons à suivre de près les débats parlementaires autour de la révision de la LAMal.
- La transparence sur les coûts de recherche et développement privés et publics reste pour nous un objectif crucial. Il est aussi important pour nous de montrer les liens que l'industrie pharmaceutique entretient avec le Parlement et l'administration fédérale, car ceux-ci freinent des réformes en faveur d'un accès équitable aux médicaments.
- Enfin, nous ferons le point sur les évolutions survenues dix ans après les recherches pionnières de Public Eye et ses organisations partenaires sur la délocalisation des essais cliniques dans des pays plus pauvres.

#PayYourWorkers



DES SALAIRES
VITAUX,
MAINTENANT!



DE LA
DURABILITÉ,
PAS DU
JETABLE!



RESPECTEZ
LE DROIT DU
TRAVAIL!

Make love,
not profits!



Zoom sur le commerce en ligne

Le commerce en ligne alimente la surconsommation. Mais qui sait où les articles sont fabriqués, dans quelles conditions ils sont confectionnés et distribués, ou combien de produits retournés sont détruits ? En 2022, nous avons analysé dix grands détaillants et avons mené une campagne pour demander une réglementation de cette industrie.

Dans l'industrie textile, l'exploitation, les salaires de misère et les violations de droits humains sont fréquents. Dans le commerce en ligne, des conditions de travail précaires sont aussi à déplorer dans la logistique, et la pression sur les fabricants est encore plus forte pour qu'ils produisent vite et à bas prix. Des changements sont aussi nécessaires dans ce secteur pour des raisons écologiques, par exemple quand des articles retournés sont simplement détruits.

En Suisse, près d'un vêtement sur trois est acheté sur Internet. Et la numérisation du commerce de la mode continue de s'accélérer. Avec un chiffre d'affaires estimé à 1,04 milliard de francs en 2021, la multinationale allemande Zalando contrôlait déjà environ 10 % du marché suisse des vêtements et chaussures. Or ces énormes profits s'accompagnent d'importantes responsabilités sociales

et écologiques. La croissance fulgurante des grandes plateformes de vente en ligne, devenues leaders dans le commerce de la mode, n'a pas permis d'améliorations dans le respect des droits humains et de l'environnement. C'est ce qu'a montré notre évaluation approfondie de dix des détaillants en ligne les plus connus en Suisse. Intitulé « Business de la mode en ligne : la responsabilité et la transparence selon Zalando, Shein et consorts », notre rapport a étudié et comparé pour la première fois la durabilité sociale et écologique des nouveaux leaders numériques du marché de la mode. Le résultat est décevant et met en évidence la nécessité de réglementer l'industrie textile, qui se soucie peu des questions de durabilité.

Pour faire changer les choses, il faut des règles et lois claires qui s'appliquent à tous les détaillants de la

mode. Dans le cadre de notre campagne «Unbox Fair Fashion», nous avons lancé un appel au Parlement pour exiger plus de responsabilité et de transparence dans le commerce de la mode. Nous avons mené cette campagne avec neuf organisations partenaires. L'appel a été signé par 23 402 personnes. Nous avons aussi organisé des webinaires et tourné des podcasts pour présenter les problèmes et discuter des solutions. Désormais, nous surveillons de près ce que ces détaillants entreprennent concrètement pour faire preuve de plus de responsabilité et de transparence.

Par ailleurs, avec une recherche en ligne réalisée en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs (FRC), nous avons recensé les pièges que ces détaillants tendent aux internautes pour les pousser à consommer. Ces «dark patterns» visent à influencer leur comportement d'achat, notamment dans les boutiques de mode en ligne. Les sites Shein, AliExpress et Amazon présentent les pires résultats, avec respectivement 18, 12 et 9 pièges recensés sur leur site. En collaboration avec la FRC, nous demandons aux plateformes en ligne de renoncer à ces pratiques manipulatrices qui alimentent la surconsommation et sont contraires au respect des données personnelles. Il est urgent que les autorités suisses prennent des mesures pour réglementer le flou

juridique qui entoure ce secteur. Et il y a déjà une lueur d'espoir : le Conseil national a chargé le Conseil fédéral de présenter un rapport sur les «dark patterns».

Suivi de notre enquête sur Shein

Fin 2021, nous avons publié notre enquête intitulée «Trimer pour Shein». Des médias du monde entier ont relayé nos révélations sur les conditions de travail inacceptables chez les fournisseurs et prestataires de logistique du géant de la mode ultra-éphémère : des employé-e-s qui doivent travailler douze heures par jour avec un seul jour de congé par mois, et le personnel d'un centre logistique qui doit remplir des quotas démesurés en échange d'un salaire extrêmement bas. De nombreux médias dans le monde ont relayé notre enquête, dont la BBC, Business of Fashion, la RTS et le *Tagesanzeiger*, *La Repubblica* et *La Vanguardia*. Le reportage a même été repris par une télévision pour enfants suédoise, ainsi que sur TikTok et YouTube. Des millions de personnes ont ainsi été informées des résultats de nos recherches sur les principaux médias ciblés par Shein. La *Süddeutsche Zeitung*, *Le Monde* et *Der Spiegel* ont même envoyé leurs propres reporters à Guangzhou – le cœur de la production de Shein. Leurs entretiens avec les travailleuses et travailleurs ont confirmé nos conclusions. La chaîne britannique Channel 4 a

même réussi à tourner des images en caméra cachée. Leur diffusion, en octobre 2022, a déclenché une nouvelle vague d'indignation. D'autres médias ont mis en lumière d'autres aspects : le *New York Times* a interviewé des influenceuses et influenceurs, Wired a obtenu d'anciens collaborateurs des détails croustillants sur le patron de Shein et Greenpeace a analysé en laboratoire les vêtements de la marque, trouvant des restes d'agents chimiques

au-delà des limites européennes dans 15% des articles testés.

Shein ne peut plus cacher la face obscure de son modèle d'affaires. Quelques influenceuses et influenceurs ont tourné le dos à la marque et, récemment, les mauvaises conditions de travail que nous avons révélées ont même poussé les Rolling Stones à mettre un terme à leur collaboration avec le géant chinois. ■

Perspectives

► Depuis des années, nous constatons que les abus sociaux perpétrés dans l'industrie textile sont indissociables de questions systémiques et écologiques. Si le modèle d'affaires en vigueur doit changer, c'est non seulement pour permettre plus de justice mais aussi pour mieux respecter l'environnement. Pour rester dans les priorités à long terme, la justice sociale et les droits humains doivent être encore plus étroitement liés

aux aspects écologiques. Comment l'industrie textile peut-elle remplacer sa soif de croissance et de profit par un modèle d'affaires axé sur la durabilité écologique et sociale ? Voilà l'une des questions qui animera notre travail de recherche en 2023.

► À l'international, nous poursuivons notre engagement dans le cadre de la Campagne Clean Clothes en faveur du salaire vital et de la sécurité au

travail pour les employé-e-s de l'industrie textile. En 2023, nous commémorerons les dix ans de l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, qui a coûté la vie à 1138 personnes et a fait plus de 2000 blessé-e-s. Avec la Campagne Clean Clothes, nous faisons pression pour que l'accord international sur la sécurité des bâtiments soit étendu, aux côtés du Bangladesh et du Pakistan, à d'autres pays.

Guerre et profits : la fête est aux matières premières

En 2022, le plus grand criminel climatique, le charbon, a fait son grand retour. Et c'est la Suisse qui en profite, elle qui assure 40 % de son commerce. La guerre en Ukraine et l'effet d'accordéon joué par la pandémie sur les économies mondiales gonflent aussi les bénéfices des multinationales suisses du secteur qui affiche – avec 8 % du PIB – pratiquement le poids du secteur financier. Les négociants peuvent continuer à sourire : la Suisse n'a aucune intention de taxer leur trésor de guerre.

Alors que la planète se réchauffe inexorablement, et que les bombes pleuvent toujours sur l'Ukraine, le plus grand criminel climatique s'en tire avec la plus-value. Il a beau être dénué du glamour et des intrigues géopolitiques de son cousin le pétrole, en 2022, le charbon est à la fête. Jamais il n'aura été autant extrait, échangé et consommé, dépassant la barre symbolique des 8 milliards de tonnes. La relance de l'économie après la sortie de la pandémie, les sanctions sur les énergies fossiles russes et les difficultés logistiques sur les marchés mondiaux : le charbon a toutes les cartes en main pour faire partie de notre avenir. Et la place financière suisse joue, depuis le début des

années 2000, un rôle central dans son commerce, comme nous vous le révélons dans notre enquête « La Suisse sur sa montagne de charbon ».

La Suisse, plaque tournante mondiale du charbon

Si vous ne deviez retenir que ceci : nos conclusions tiennent en trois chiffres. Le territoire helvétique compte 245 sociétés enregistrées dans le but d'extraire ou de vendre du charbon. Parmi elles, de nombreux groupes miniers russes qui se servaient – tout du moins jusqu'à l'invasion de l'Ukraine et à la mise en place de sanctions –



DES LARMES
D'OR NOIR

de leurs antennes zougoises pour vendre leur charbon en Europe. Ensemble, les sociétés actives dans le charbon basées en Suisse sont responsables de 40 % de son commerce mondial. Côté bilan climatique : la production, le transport et la combustion du charbon des sociétés installées en Suisse génèrent près de 5,4 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an. Soit davantage que la première économie mondiale, les États-Unis.

La roche fossile est la matière première avec le pire ratio énergie produite/pollution. Elle est responsable de 40 % de l'augmentation des émissions de CO₂. Alors que la COP27 de Charm el-Cheikh s'est achevée sans aucune nouvelle mesure pour lutter contre le dérèglement climatique, la Suisse doit faire face à ses responsabilités et pousser ses sociétés à abandonner le commerce de charbon, climaticide, d'ici à 2030.

Il faudra une bonne dose de courage et de volonté politique, tant les multinationales du charbon sont puissantes et bien connectées. Premier exportateur mondial, Glencore profite avidement des cours historiques de la roche sédimentaire, qui s'échange à plus de trois fois son prix d'avant la guerre en Ukraine. Les bénéficiaires du groupe ont progressé de 846 %, pour atteindre 12 milliards de dollars US sur le premier semestre de l'année 2022.

Le blé des négociants

Et il n'est pas le seul. Trafigura, Vitol, Gunvor ou Mercuria : les grands négociants suisses ont tous réalisé des profits records au premier semestre 2022, surfant sur les prix du charbon, mais aussi du brut ou du gaz naturel. Et que dire des cours du blé ou du maïs ? Alors que 95 millions de personnes sont officiellement entrées dans la pauvreté absolue, les négociants agricoles n'ont jamais gagné autant d'argent. Cargill, installé en Suisse depuis 1956, a réalisé 6,7 milliards de dollars US de profits. COFCO, ADM ou Louis Dreyfus Company, tous domiciliés dans la région lémanique, affichent également des plus-values historiques.

Conséquence : le poids du secteur des matières premières sur l'économie suisse ne cesse de s'alourdir. Avec une part de 8 % du PIB, il est bientôt aussi important que l'ensemble de la place financière (9,1 %) et ses multinationales monopolisent toutes les premières places du classement des plus grandes entreprises de Suisse. C'est ce que nous vous révélons dans une étude publiée début 2023.

Or, contrairement aux banques, le secteur des matières premières n'est contrôlé par aucune autorité de surveillance et régulé par aucune loi spécifique. L'activité est pourtant risquée, comme le montre l'empilement

des dossiers devant les tribunaux suisses ou étrangers. Public Eye continue d'enquêter sur des cas de corruption ou de blanchiment d'argent, des violations de droits humains, des accords fiscaux douteux ainsi que la contribution du secteur à la crise climatique. Compte tenu de l'importance économique de la branche, il est étonnant que ni le Gouvernement suisse ni la majorité du Parlement n'aient jusqu'à présent fait preuve d'efforts sérieux pour la régler.

Contrairement à l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni, la Suisse n'a pas non plus l'intention de taxer les « bénéfices de guerre exceptionnels » liés à l'invasion de l'Ukraine. En juin, le Conseil fédéral a accueilli sèchement une proposition allant dans ce sens. Un tel impôt serait pourtant bienvenu. En plus de favoriser une politique fiscale internationale et nationale plus juste, il permettrait de prélever à court terme les bénéfices excédentaires afin de les redistribuer aux groupes de population qui souffrent le plus de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. ■

Perspectives

- ▶ La pandémie a déjà permis aux négociants en matières premières de Genève, Lugano et Zoug de dégager des profits exorbitants, et les conséquences de l'invasion russe de l'Ukraine ont encore multiplié leurs bénéfices. La suite des hostilités en Ukraine continue d'occuper les négociants et d'alimenter leurs caisses. En 2023, nous continuons d'examiner le positionnement des négociants vis-à-vis des matières premières russes et le rôle des sociétés suisses dans la sécurité et la transition énergétiques.
- ▶ Glencore attend sans grande inquiétude le verdict de la justice suisse dans une affaire de pots-de-vin au Congo. En 2022, le groupe a déjà déclaré avoir accepté de payer plus de 1 milliard de dollars US d'amende pour solder ses affaires de corruption et de manipulation de marché dans divers pays. Par ailleurs, Glencore s'est vu promettre par la justice étasunienne un rabais d'environ 30 millions de dollars US sur son amende en cas de condamnation en Suisse. Affaire à suivre...

Baromètre du cacao

En 2022, la majorité des familles qui cultivent le cacao vivaient toujours sous le seuil de pauvreté. La déforestation et l'utilisation de pesticides menacent l'environnement et le climat.

La huitième édition du Baromètre du cacao a été publiée fin 2022 par un consortium international composé de plus de 20 organisations de la société civile, dont Public Eye. Ce rapport fait le point sur les défis auxquels est confronté ce secteur. Cette année encore, il montre qu'aucune mesure systémique et efficace n'a été prise pour lutter contre la pauvreté, éliminer le travail des enfants ou protéger les écosystèmes. L'industrie privilégie une approche par projet et les efforts de réglementation des pays producteurs en faveur d'un salaire vital se heurtent encore à des difficultés de mise en œuvre. Les organisations à l'origine du Baromètre demandent la mise en œuvre immédiate des réglementations prévues au niveau de l'UE dans le domaine de la diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement ainsi qu'au sujet de la déforestation. Public Eye poursuit son engagement pour que la Suisse suive le même chemin et comble enfin ses lacunes législatives.

Politique économique extérieure : une nouvelle stratégie sans base légale

Public Eye s'engage pour une loi efficace sur le commerce extérieur afin de donner une assise solide à ce domaine politique très important pour les droits humains et l'environnement.

En 2022, Public Eye a poursuivi son engagement pour des accords de libre-échange respectueux des droits humains et de l'environnement. Nous avons étudié la nécessité d'une base légale dans le domaine du commerce extérieur. Depuis plus de deux ans, nous réclamons une loi sur le commerce extérieur qui puisse servir de base légale solide pour la protection des droits humains et de l'environnement.

Au printemps dernier, Public Eye a participé à une consultation sur la stratégie du Conseil fédéral en matière de politique économique extérieure. Menée par la Commission de politique extérieure du Conseil national, cette consultation a été une excellente opportunité pour faire entendre nos revendications au Parlement. Dans notre intervention, nous avons salué l'accent mis sur les questions de durabilité dans la stratégie : celle-ci intègre notamment nos revendications de longue date pour plus de transparence et de participation dans la politique économique extérieure. Toutefois, nous avons déploré l'absence de base légale pour ancrer la « politique économique extérieure durable » que vise cette nouvelle stratégie, et prôné l'élaboration d'une loi sur le commerce extérieur. Cette loi devrait définir les principes, les objectifs et les priorités de la politique économique extérieure de la Suisse, en particulier pour le commerce extérieur, afin de clarifier au préalable la direction générale des négociations autour des accords de libre-échange et de les rendre plus transparentes. De plus, une telle base législative permettrait d'améliorer la légitimation démocratique de la politique économique extérieure suisse.

Les membres de la commission ont écouté nos revendications d'une oreille attentive. En août dernier, la Commission de politique extérieure du Conseil national

a consulté des spécialistes au sujet de l'actuel cadre législatif de notre politique économique extérieure et de la nécessité de légiférer en la matière. ■

Perspectives

- ▶ La consultation menée par le Conseil fédéral en 2022 sur l'accord de protection des investissements avec l'Indonésie a offert une nouvelle occasion de rappeler la nécessité d'une base juridique. Dans notre prise de position, nous nous sommes donc aussi exprimé·e·s contre l'accord en question et avons insisté sur la nécessité d'une loi sur le commerce extérieur. Nous poursuivrons notre engagement sur cette question et renforcerons notre travail de plaidoyer en faveur d'une base juridique contraignante.
- ▶ Nous suivons également d'un œil critique l'analyse de durabilité que souhaite réaliser le Conseil fédéral dans le cadre de l'accord de libre-échange prévu avec la Thaïlande. Car le rapport du Conseil fédéral sur la réalisation de telles analyses d'impact présente des lacunes préoccupantes dans le domaine des droits humains.

La Suisse et la France continuent d'exporter des pesticides interdits

Des pesticides interdits qui continuent à être exportés massivement, malgré l'entrée en vigueur de nouvelles lois nationales cherchant à limiter ou mettre fin à cette pratique. C'est ce que révélait Public Eye dans de nouvelles enquêtes, qui montraient l'importance d'une réglementation au niveau de l'Union européenne pour faire cesser ces exportations toxiques.

En novembre 2022, une nouvelle enquête de Public Eye montrait que la Suisse continue d'exporter des pesticides interdits, malgré un renforcement de la législation entrée en vigueur en 2021. Et les données officielles, obtenues auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), ne reflètent pas l'ampleur réelle du problème. Des dizaines de substances dangereuses, bannies sur le territoire helvétique, échappent aux récentes dispositions prises par le Conseil fédéral pour contrôler de manière plus stricte les exportations de pesticides interdits.

Interrogé par Public Eye, l'OFEV explique que « le Conseil fédéral estime qu'il est important que les produits phytosanitaires exportés de Suisse vers d'autres pays ne mettent pas en danger la santé des personnes ou l'environnement »

et que des mesures devraient « prochainement » être prises pour remédier à la situation. Une interpellation a été déposée au Parlement durant la session d'hiver 2022. Affaire à suivre donc.

Malgré la nouvelle législation, les exportations continuent

Nous avons aussi révélé que la France continue d'exporter des pesticides interdits, malgré l'adoption d'une loi historique prohibant cette pratique. La nouvelle législation est bien entrée en vigueur début 2022, mais des failles permettent aux géants de l'agrochimie de poursuivre ce commerce décrié. Les autorités françaises ont ainsi autorisé en 2022 l'exportation de près de 7500 tonnes de

LA CRUCHE
EST PLEINE



pesticides interdits. Notre enquête montrait également qu'une entreprise – Syngenta – semblait avoir pris les devants et déplacé une partie de son commerce de pesticides interdits vers l'Allemagne, où de telles exportations sont encore autorisées.

Cette enquête explosive a fait la une du journal *Le Monde* et été reprise par les principaux médias dans l'hexagone. L'eurodéputée écologiste française Michèle Rivasi s'est déclarée « scandalisée » par ces révélations et a appelé les autorités à prendre des mesures pour « faire respecter l'objet de la loi ». Le Gouvernement français a de son côté reconnu que la loi devrait être « consolidée par le biais d'une mise en œuvre de plus en plus ambitieuse » et qu'il faudrait qu'à terme cette interdiction d'exportation « se généralise à l'ensemble de l'Union européenne ».

C'est également ce que demande Public Eye et plus de 300 ONG et syndicats du monde entier dans une déclaration commune qui a été remise à la Commission européenne le 1^{er} décembre 2022 à Bruxelles. La Commission s'était engagée à mettre en œuvre une interdiction d'exporter des pesticides interdits au niveau de l'UE d'ici à 2023. Sous la pression des lobbies de l'agrochimie, cet engagement a été retiré de son programme de travail pour l'année 2023, compromettant son adoption sous la législature d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission européenne. ■

Perspectives

- ▶ Cette année, nous prévoyons de nouvelles enquêtes sur les exportations de pesticides interdits depuis le sol européen et les ravages causés dans les pays économiquement défavorisés, afin de faire pression sur la Commission européenne pour qu'elle tienne sa promesse et mette enfin un terme à cette pratique d'un autre temps.
- ▶ Nous nous engageons également avec le réseau PAN (Pesticide Action Network) en faveur de la création d'une Alliance mondiale pour l'élimination des pesticides extrêmement dangereux.

L'UE prend de l'avance

La Suisse, hôte de nombreuses multinationales, prend du retard sur ses voisins de l'Union européenne. La Suisse doit enfin prendre des mesures législatives pour encadrer ses multinationales si elle ne veut pas devenir un paradis réglementaire.

En février 2022, la Commission européenne a enfin annoncé son projet de loi tant attendu sur la responsabilité des multinationales (également connue sous le nom de «loi sur les chaînes d'approvisionnement»). Début décembre 2022, le Conseil des ministres a convenu d'une position provisoire sur la proposition et le Parlement européen discute actuellement du projet à Bruxelles. La loi pourrait être approuvée dès la fin 2023.

Le projet prévoit un vaste devoir de diligence raisonnable assorti d'un mécanisme de mise en œuvre efficace avec, d'une part, une autorité de surveillance compétente pour infliger des amendes et, d'autre part, une obligation pour toutes les multinationales de répondre des préjudices causés par leurs filiales et fournisseurs dans certains cas. Le projet de loi aurait aussi un impact sur les multinationales domiciliées hors de l'UE, et donc aussi sur les entreprises suisses. Comme seule une par-

tie des multinationales domiciliées sur notre sol serait concernée, il est toujours nécessaire que la Suisse prenne aussi des mesures en ce sens. Au niveau de l'UE aussi, le lobbying des affaires fait pression pour tenter de faire diluer le projet de loi, demandant par exemple que le secteur financier en soit exclu. Public Eye représente la coalition suisse pour des multinationales responsables au sein du comité de l'European Coalition for Corporate Justice et s'engage ainsi en faveur d'une loi de diligence raisonnable solide dans l'UE. Public Eye est aussi membre de la coalition pour des multinationales responsables, qui demande au Conseil fédéral et au Parlement une loi similaire à celle de l'UE à l'aide d'une pétition qui a été signée, en 2022, par plus de 217 000 personnes en 100 jours.

Des multinationales toujours plus puissantes

Au-delà d'un devoir de diligence raisonnable qui régit

directement le comportement des multinationales, il est également nécessaire de mener une transformation active des structures du marché, du commerce et des investissements avec des conditions-cadres plus respectueuses des droits humains et de l'environnement. En tant que siège de nombreuses multinationales, la Suisse a une responsabilité particulière à assumer sur ces questions de réglementation. Le pouvoir des multinationales s'est énormément renforcé au cours de ces dernières décennies. La concentration du marché, le manque de transparence, le lobbying et le déséquilibre des rapports de force sont de plus en plus problématiques : les entreprises parviennent à exercer une influence croissante sur les processus, structures et décisions politiques.

Un nouveau rapport de l'ONU sur l'influence politique des entreprises, auquel Public Eye a aussi contribué, met les États face à leurs responsabilités. La transparence réclamée de longue date, une réglementation efficace et un contrôle indépendant du financement politique sont toujours aux abonnés absents en Suisse. Tant d'un point de vue démocratique qu'à l'égard des droits humains et au vu de la crise climatique, il est urgent que la Suisse prenne des mesures législatives, qu'elle établisse la transparence et qu'elle limite enfin de manière efficace l'influence politique des entreprises. ■

Perspectives

- ▶ En réaction aux récurrentes violations de droits humains et dégradations environnementales sur les chaînes de valeur internationales, nous nous engagerons en 2023 en faveur d'une réglementation des multinationales en Suisse et dans l'UE. Pour ce faire, nous réaliserons des recherches et ferons la lumière sur des abus perpétrés par des entreprises suisses dans les secteurs des matières premières, du négoce agricole, du textile, de la chimie et de la pharma.
- ▶ En 2023, nous nous engagerons pour un meilleur accès à la justice et en faveur des recours collectifs pour les victimes de violations de droits humains.
- ▶ Nous travaillerons encore sur la question du pouvoir des multinationales et ferons la lumière sur leur influence politique, les mettrons face à leurs responsabilités et demanderons une réglementation politique des structures du marché, du commerce et des investissements.



SHEIN

syngenta

Roche

Cargill

TRAFIGURA

GLENCORE

PAILETTES, LICORNES ET MULTINATIONALES RESPONSABLES

Quand la Suisse mange dans la main de Nestlé

Le Mexique a décidé en 2019 de s'attaquer au fléau de l'obésité à l'aide d'étiquettes de mise en garde sur les aliments malsains. Mais le projet a suscité une levée de boucliers des grands groupes industriels et de leur pays hôte. En première ligne : Nestlé et la Suisse.

En juillet 2022, nous avons montré comment le Secrétaire d'État à l'économie (SECO) s'est laissé instrumentaliser par Nestlé qui tentait de s'opposer à l'adoption d'un nouveau système d'étiquetage nutritionnel au Mexique. Dans ce pays où l'obésité fait des ravages, les autorités avaient décidé en 2019 d'introduire des étiquettes d'avertissement sur les produits à forte teneur en sucre, sel, graisses saturées ou calories. Pas du goût de Nestlé, qui a fait pression sur les autorités mexicaines et mobilisé le SECO. En jeu : un marché de plus de 1 milliard de francs, selon des données exclusives obtenues par Public Eye.

N'hésitant pas à faire passer la défense des intérêts économiques de l'industrie alimentaire avant la protection de la santé des populations, le SECO est intervenu de manière répétée auprès des autorités mexicaines et au

sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), reprenant mot pour mot les arguments et les éléments de langage dictés par Nestlé. Sans succès, puisque le Gouvernement mexicain a tenu bon et promulgué courant 2020 sa nouvelle réglementation sur l'étiquetage nutritionnel. Deux ans après sa mise en œuvre, ce nouveau système a déjà fait ses preuves et apporté des changements positifs indéniables au Mexique.

Le SECO intervient à plusieurs reprises

Deux interpellations parlementaires ont été déposées en septembre à la suite de nos révélations sur l'influence de Nestlé sur les autorités suisses. Mais du côté du Conseil fédéral, on ne semble pas voir le problème. Dans sa réponse, celui-ci affirme que le SECO « n'agit pas sur man-

dat de certaines entreprises, mais toujours en tenant compte de l'ensemble des intérêts de la Suisse». Le Conseil fédéral souligne que, dans ses prises de position, la Suisse a explicitement soutenu «les intérêts légitimes» poursuivis par les autorités mexicaines, mais a soulevé des questions «relatives à la proportionnalité de certaines mesures proposées».

Le SECO n'en était pas à son coup d'essai. Notre enquête montre qu'en 2013, la Suisse était déjà intervenue auprès du Chili pour tenter d'empêcher l'adoption d'un système d'étiquetage nutritionnel similaire aux étiquettes d'avertissement mexicaines. Rebelote la même année, cette fois auprès du Pérou, et en 2014 auprès de l'Équateur. Pourtant, ce système d'étiquetage est recommandé par l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO), antenne régionale de l'OMS qui considère que «des mises en garde fortes sur la face avant de l'emballage d'aliments à teneur excessive en graisses, sucre et sodium sont le meilleur moyen d'aider la population à éviter les aliments malsains». ■

Perspectives

- ▶ Cette année, nous continuerons à nous intéresser à Nestlé et à ses efforts de lobbying, notamment à travers la Suisse officielle, pour éviter l'adoption de réglementations plus contraignantes qui menacent ses juteux profits.
- ▶ Nous nous pencherons également sur ses pratiques de marketing qui ciblent de manière agressive les enfants dans les pays économiquement défavorisés.
- ▶ C'est de ces pays que proviennent une grande partie des matières premières agricoles comme le café, le cacao, le soja ou l'huile de palme dont Nestlé a besoin pour fabriquer ses produits – et en tant que premier groupe alimentaire mondial, il en achète de grandes quantités. Cette année, nous nous intéresserons donc de plus près aux conditions dans lesquelles certaines de ces matières premières sont produites et acquises.



La Suisse
se taille
la part du lion

Sensibilisation dans les écoles

Une poignée de bénévoles a sensibilisé une centaine d'élèves sur les dérives de l'industrie de la mode. L'exposition « Fast Fashion : un drame social et écologique », promue via la Semaine vaudoise de la citoyenneté 2022, a aussi rencontré un vif succès auprès des établissements scolaires.

De Payerne à Genève, en passant par Fribourg et Vevey, les bénévoles des groupes régionaux Genève et Vaud de Public Eye sont intervenu-e-s dans sept classes de divers degrés. Sur deux périodes ou une demi-journée, les élèves ont pu avoir un aperçu de la problématique de la production de vêtements, une thématique en lien avec le Plan d'études romand (PER), et réfléchir à des pistes pour agir à leur échelle et provoquer des changements. Durant la pandémie, les bénévoles ont créé une exposition sur les dérives sociales et environnementales de la mode éphémère, qui constitue un bon complément à une animation en classe. Affichée dans une douzaine d'établissements



scolaires, elle est en cours de relooking et sera à nouveau « à la mode » au cours du 1^{er} trimestre 2023. ■

Plus d'informations: publiceye.ch/ecoles

Vous souhaitez vous engager dans la sensibilisation dans les écoles, en faisant par exemple la promotion de l'exposition « Fast Fashion » ou en animant des visites ? Alors, écrivez-nous à l'adresse ecole@publiceye.ch.

Lancement du dixième groupe régional de Public Eye

Les groupes régionaux ne cessent de nous surprendre par leur proactivité et réactivité pour porter les thèmes de Public Eye dans les différentes régions de notre pays et pour donner à notre organisation une visibilité dans l'espace public.

En 2022, les bénévoles des groupes régionaux ont récolté des signatures à diverses occasions pour nos pétitions sur le commerce de la mode en ligne et contre les brevets sur les semences. Le groupe vaudois a, par exemple, participé à plusieurs marchés aux quatre coins du canton, et le groupe genevois est descendu à deux reprises dans la rue à l'occasion de la manifestation « La ville est à vous ». Le retour à la normale après la pandémie a aussi permis à nos ambassadrices et ambassadeurs de retrouver le public du FIFDH, du Festival du Film Vert et du Festival d'Alternatiba Léman, ainsi que d'organiser des projec-



© Groupe régional Winterthour



© Groupe régional Vaud



© Groupe régional Genève

tions de documentaires. En réaction au Black Friday fin novembre, des groupes ont mené des actions pour dénoncer la surconsommation en peignant à la craie des slogans dans la rue, en participant à des tables rondes et à des bourses d'habits.

La traditionnelle Marche contre Bayer et Syngenta, en mai à Bâle, a mobilisé la majorité des groupes régionaux. En Romandie, 17 bénévoles de Public Eye et de la Fédération romande des consommateurs (FRC) ont participé à une enquête sur les « dark patterns » dans le cadre de notre campagne sur le commerce en ligne. Point fort en 2022 : fin août, un dixième groupe a été créé à Neuchâtel. Sur l'impulsion d'un de nos membres biennois, nous avons organisé deux soirées d'information dans l'Arc jurassien. La magie a opéré : le groupe a officiellement été fondé le 24 août 2022 et compte une quinzaine de bénévoles. Après deux réunions, les premières actions ont eu lieu en novembre à la Nuit des carrières de l'université de Neuchâtel, et lors d'un vide-grenier au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) à la Chaux-de-Fonds. Dans d'autres groupes régionaux, la relève est attendue et nous avons bon espoir que de nouvelles forces rejoignent le mouvement au cours de l'année.

La coordination des bénévoles au sein de Public Eye a également connu des changements en 2022. Après res-



Rejoignez notre équipe de bénévoles

Contact en Suisse romande : regional@publiceye.ch
tél: 021 620 03 03 (Aline von Mühlennen)

Contact en Suisse alémanique : regrus@publiceye.ch
tél: 044 277 79 99 (Annuscha Wassmann)

Plus d'informations : publiceye.ch/grupes-regionaux

pectivement dix et sept ans d'accompagnement en Suisse alémanique, Ursula Haller et Ursina Mayor ont passé le flambeau à Annuscha Wassmann. En Suisse romande, Aline von Mühlennen assure la coordination des bénévoles depuis janvier 2022 (voir encadré page 33).

Les photos montrent une petite sélection des nombreuses activités des groupes régionaux. Un immense merci à toutes les personnes engagées qui nous soutiennent, pour certaines depuis de nombreuses années! ■

Le bénévolat en chiffres

Type de bénévolat	Nombre de personnes	Nombre d'heures réalisées
Aide dans les bureaux	8	74
Visites dans les écoles (coordination comprise)	27	1706
Comité	11	483
Groupes régionaux	260	7723
Total	306	9986



Organisation

ORGANES ET STRUCTURE

Responsabilité et décisions

Public Eye est une association organisée de manière transversale au sein de laquelle la participation et la prise de décision, selon le mode consensuel, occupent une place privilégiée.

La direction collégiale de Public Eye est assurée par quatre personnes. Le département thématique est placé sous la responsabilité de Christa Luginbühl (Santé, consommation et agriculture) et d'Angela Mattli (Matières premières, commerce et finance). Christian Engeli est responsable du département Communication et promotion et Alessandra Silauri du département Suivi des membres, finances et administration.

Une équipe solide

Fin 2022, les deux bureaux de Public Eye, à Lausanne et à Zurich, comptaient un total de 35 collaboratrices et collaborateurs permanent-e-s. Deux postes étaient alors vacants. À ces personnes s'ajoutent deux bénévoles responsables des visites dans les écoles en Suisse alémanique (voir composition de l'équipe, pages 40 et 41). Les collaboratrices et collaborateurs de Public Eye bénéficient d'une convention collective de travail de la branche ONG du Syndicat des

services publics (SSP). Une commission du personnel représente les intérêts des collaboratrices et collaborateurs vis-à-vis de la direction et du comité.

Un fort engagement du comité

Le comité est l'organe de décision stratégique de Public Eye. Ses neuf membres assument différentes responsabilités en lien avec les activités de l'organisation, notamment en matière de finances et ressources humaines. Conformément aux statuts, la Suisse latine et la Suisse alémanique sont chacune représentées par au moins quatre membres au sein du comité (voir page 39). Celui-ci s'est réuni quatre fois en 2022, et son engagement à titre bénévole a représenté 483 heures de travail. ■

Organigramme

(Situation au 31 décembre 2022)



Public Eye a deux secrétariats, l'un à Lausanne et l'autre à Zurich, qui s'occupent également des membres et des donatrices et donateurs de la Suisse italienne. Le personnel salarié des deux bureaux a été épaulé par de nombreux bénévoles et par les dix groupes régionaux. En Suisse alémanique, Public Eye peut également compter sur l'engagement bénévole de son équipe de visites dans les écoles. ■

Assemblée générale 2022

Le 18 juin 2022, l'assemblée générale a élu une nouvelle coprésidence composée d'Alessia Jemetta et Fred Sommer.

Pendant dix ans, la présidence de Public Eye a été assurée avec brio par Pierrette Rohrbach. Sous « l'ère Rohrbach », l'organisation a beaucoup grandi, a changé de nom et a connu plusieurs moments forts. En 2020 par exemple, lorsque l'initiative pour des multinationales responsables a enfin été soumise à votation après de nombreuses années de travail.

Lors de l'assemblée générale du 18 juin 2022, Pierrette a passé le flambeau : Alessia Jemetta et Fred Sommer assurent désormais la coprésidence de l'organisation. Pour permettre cette nouvelle structure collective, les statuts de Public Eye ont été amendés lors de l'assemblée générale. Après deux éditions sans rencontre physique à cause du Covid-19, le rassemblement annuel a enfin pu de nouveau avoir lieu à Berne. ■



Le comité

Coprésidence

- ▶ **Alessia Jemetta**, formation en sciences infirmières, infirmière en santé mentale à Berne. Au comité depuis 2018, membre de la commission du personnel. Coprésidente depuis 2022.
- ▶ **Fred Sommer**, Master en administration publique, consultant indépendant. Au comité depuis 2015, membre de la commission du personnel. Coprésident depuis 2022.

Vice-présidence

- ▶ **Zineb Benkhelifa**, licence en lettres (islamologie), assistante de direction de ScèneSuisse, l'Association des professionnels des arts de la scène, et déléguée de la Ville de Zurich à l'égalité des droits des personnes en situation de handicap. Au comité depuis 2015.
- ▶ **Christophe Siegenthaler**, licence en économie politique, chef de service à l'Office fédéral de la statistique. Au comité depuis 2012, membre de la commission financière.

Autres membres du comité

- ▶ **Claudia Frick**, licence en droit, formation en droits humains, juriste au Centre Social Protestant Vaud depuis 2002. Au comité depuis 2016.

- ▶ **Aline Gavillet**, intervenante sociale, programme du CHUV de prévention et d'accompagnement concernant la consommation de psychotropes à l'adolescence. Au comité depuis 2020.
- ▶ **Beata Hochstrasser**, licence en lettres. Management d'organisations à but non lucratif. Au comité depuis 2016, membre de la commission financière.
- ▶ **Thomas König**, professeur et docteur ès sciences naturelles, enseignant à la clinique de psychiatrie et psychothérapie de l'Université de Berne. Au comité depuis 2018.
- ▶ **Yann Lenggenhager**, ancien délégué du CICR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, professeur d'histoire au niveau gymnasial à Zurich, militant pour les droits humains. Au comité depuis 2020.

Ont quitté le comité en 2022 :

- ▶ **Pierrette Rohrbach**
- ▶ **Res Peter**

Nous les remercions chaleureusement pour leur travail et leur engagement.

L'équipe

(Situation au 31 décembre 2022)

PROGRAMMES THÉMATIQUES

(12,4 équivalents plein temps)

- › **Manuel Abebe**, enquêtes et campagnes (ZH)*
- › **Robert Bachmann**, matières premières et finance (ZH)
- › **Thomas Braunschweig**, politique commerciale (ZH)
- › **Adrià Budry Carbó**, enquêtes matières premières et corruption (LS)
- › **Anina Dalbert**, juriste économie et droits humains (ZH)
- › **Agathe Duparc**, enquêtes matières premières et corruption (LS)
- › **Patrick Durisch**, politique santé (LS)
- › **Laurent Gaberell**, agriculture et alimentation (LS)
- › **David Hachfeld**, Campagne Clean Clothes (ZH)
- › **Gabriela Hertig**, politique santé (ZH)
- › **Carla Hoinkes**, agriculture et alimentation (ZH)
- › **Silvie Lang**, matières premières agricoles (ZH)
- › **Christa Luginbühl**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- › **Angela Mattli**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- › **David Mühlemann**, matières premières et finance (ZH)
- › **Elisabeth Schenk**, Campagne Clean Clothes (ZH)

COMMUNICATION ET PROMOTION

(11,3 équivalents plein temps)

- › **Ariane Bahri**, magazine et publications (LS)
- › **Roman Bolliger**, promotion et récolte de fonds (ZH)
- › **Oliver Classen**, responsable médias (ZH)
- › **Christian Engeli**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- › **Maxime Ferréol**, traduction et rédaction (LS)
- › **Floriane Fischer**, communication en ligne (LS)
- › **Daphne Grossrieder**, communication en ligne (ZH)*
- › **Andrea Hüsler**, administration bénévoles (ZH)*
- › **Cynthia Illi**, communication en ligne (LS)*
- › **Rebekka Köppel**, communication en ligne (ZH)
- › **Aline von Mühlénen**, coordination des bénévoles et récolte de fonds (LS)
- › **Romeo Regenass**, magazine et publications (ZH)
- › **Chantal Sierro**, financement des projets et legs (ZH)
- › **Géraldine Viret**, responsable médias (LS)

COORDINATION DES VISITES DANS LES ÉCOLES (bénévoles)

- › **Florian Duss** et **Eva Sutter** (ZH)

SUIVI DES MEMBRES, FINANCES ET ADMINISTRATION (5,9 équivalents plein temps)

- ▶ **Cornelia Celio**, comptabilité et administration du personnel (ZH)
- ▶ **Baptiste Corthay**, comptabilité, administration du personnel et informatique (LS)
- ▶ **Lupe Esteves**, comptabilité et gestion des données (ZH)
- ▶ **Sibylle Müller**, suivi des membres et administration (LS)
- ▶ **Silvia Ramseier**, suivi des membres et administration (ZH)
- ▶ **Sasha Roderer**, suivi des membres et administration (ZH)
- ▶ **Danielle Schoenenberger**, suivi des membres et administration (LS)
- ▶ **Alessandra Silauri**, responsable du département et membre de la direction (LS)

ONT QUITTÉ L'ORGANISATION EN 2022

- ▶ **Ursula Haller**, administration et bénévoles (ZH)
- ▶ **Timo Kollbrunner**, enquêtes et reportages (ZH)
- ▶ **Ursina Mayor**, coordination des bénévoles (ZH)

Public Eye tient à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont quitté l'organisation en 2022 pour leur précieuse contribution et leur engagement.

*poste à durée déterminée

À propos des photos

Voyage dans le temps

Cette année, nous faisons un voyage dans le temps avec nos photos d'équipe. Qu'il s'agisse de l'Antiquité, de la Révolution française ou industrielle, des années 1960, du présent ou même du futur, nous mettons en scène à différentes époques.

Sauf indication contraire, toutes les photos ont été réalisées par la photographe Marion Nitsch en collaboration avec la graphiste Karin Hutter.

À noter que lors de la réalisation des photos, les membres suivants de l'équipe n'ont pas pu être présentes : Alessandra Silauri et Elisabeth Schenk.

Votre soutien, c'est notre force

Depuis plus de cinquante ans, de nombreuses personnes s'engagent aux côtés de Public Eye pour un monde plus juste : cette persévérance et ce précieux soutien ont fait de Public Eye un acteur incontournable de la société civile suisse. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants !

Plus de 28 000 membres nous donnent le poids nécessaire pour faire entendre nos revendications politiques. C'est grâce à leur soutien et à celui de toutes nos donatrices et tous nos donateurs que nous sommes en mesure de poursuivre notre travail de recherche et de campagne en toute indépendance.

Nous tenons aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui ont pensé à nous dans leurs dernières volontés. Chaque don par testament nous permet de réaliser des projets supplémentaires et de renforcer notre action.

Une partie de notre travail repose par ailleurs sur le précieux soutien de paroisses, fondations et autres organisations. En 2022, les institutions suivantes nous ont soutenus par une contribution financière de plus de 10 000 francs : la Fédération genevoise de coopération (FGC), l'Église catholique de la Ville de Lucerne, la Commission Terre Nouvelle de la communauté des paroisses

réformées de Berne, le Provincialat des capucins suisses, Infomaniak, RTP GmbH, les fondations Däster-Schild, Edith Maryon, Salvia ainsi que d'autres qui ne souhaitent pas être mentionnées. Nous les remercions chaleureusement pour la confiance qu'elles nous témoignent.

Donner de son temps

Mais Public Eye ne serait rien sans ses nombreux bénévoles : dix groupes régionaux engagés et une équipe d'intervenant-e-s dans les écoles qui portent nos messages dans la rue et les salles de classe. Nous tenons aussi à chaleureusement remercier le comité et ses neuf membres.

Nous allons poursuivre sans relâche notre travail pour un monde plus juste et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le soutien de nos membres, de nos donatrices et de nos donateurs, de nos bénévoles, ainsi que des organisations qui adhèrent à notre cause. ■

Rapport financier 2022

SELON LE CODE DES OBLIGATIONS ET LA SWISS GAAP RPC 22

Commentaires

Grâce à votre solidarité, Public Eye a enregistré en 2022 des recettes d'un peu plus de 6,3 millions de francs. Ce montant est supérieur à 2021 malgré les incertitudes qui ont marqué 2022. Après deux années de résultats très positifs, 2022 se termine sur un résultat annuel négatif de 176 295 francs, mais grâce au soutien de nos 28 000 membres, nous restons confiants pour les années à venir.

Le montant des cotisations des membres a augmenté de 2,3 % et atteint pour l'année 2022 un total de 2,02 millions de francs. Les recettes liées aux dons ont été de 4,3 % plus élevées qu'en 2021 et ont atteint un total d'environ 3,2 millions de francs. Le montant des legs obtenus en 2022 est de 260 865 francs. Les produits liés aux programmes se montent à 790 769 francs. Bien que supérieurs à ceux de 2021, ils ne nous ont pas permis de couvrir l'ensemble des coûts des projets. Les charges de personnel ainsi qu'administratives ont augmenté par rapport à 2021.

Un résultat solide

Malgré un résultat annuel négatif de 176 295 francs, la situation financière de Public Eye est réjouissante. Cette année encore, nous avons pu mener de nombreuses

recherches sur nos thématiques et continuer notre travail de sensibilisation.

Le fonds affecté aux projets, essentiellement constitué de contributions liées à des projets provenant de fondations et d'institutions, a été entièrement utilisé et enregistré à fin 2022 un solde de 0 franc.

Nous avons attribué 100 000 francs au capital lié au plan social et dissous 50 000 francs de notre capital lié aux projets. Ainsi, le capital de l'organisation s'élève, après bouclement, à plus de 4,5 millions de francs. ■

Bilan

Actif	31.12.2022		31.12.2021		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Actif circulant					
Liquidités ¹	1 952 234	38	4 419 357	84	-56
Créances ²	560 078	11	604 633	12	-7
Stocks	2 878	0	1 704	0	69
Comptes de régularisation actifs ³	303 194	6	112 292	2	170
Total actif circulant	2 818 384	55	5 137 986	98	-45
Actif immobilisé					
Immobilisations financières ⁴	2 008 917	39	17 601	0	11 313
Dépôt de garantie	42 380	1	42 377	1	0
Immobilisations corporelles et incorporelles ⁵	244 372	5	37 910	1	545
Total actif immobilisé	2 295 669	45	97 889	2	2 245
Total actif	5 114 053	100	5 235 875	100	-2
Passif					Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Engagements à court terme					
Dettes ⁶	265 874	5	216 733	4	23
Comptes de régularisation passifs	60 050	1	33 828	1	78
Régularisation vacances heures supplémentaires	272 380	6	293 268	5	-7
Total engagements à court terme	598 304	12	543 830	10	10
Total capital des fonds	0	0	0	0	0
Total engagements à court terme et fonds affectés	598 304	12	543 830	10	10
Capital de l'organisation					
Capital lié au plan social	700 000	14	600 000	11	17
Capital lié au personnel	980 000	19	1 080 000	21	-9
Capital lié aux projets	934 864	18	984 864	19	-5
Capital lié à la régulation des legs	500 000	10	500 000	10	0
Capital libre	1 400 886	27	1 527 181	29	-8
Total capital de l'organisation	4 515 750	88	4 692 045	90	-4
Total passif	5 114 053	100	5 235 875	100	-2

Comptabilité

Produits	2022		2021		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Dons	3 195 605	51	3 064 022	53	4
Legs	260 865	4	253 699	4	3
Cotisations des membres	2 020 500	32	1 974 300	34	2
Produits liés aux programmes	790 769	12	527 091	9	50
Ventes et autres produits	23 239	1	13 837	0	68
Total produits d'exploitation	6 290 978	100	5 832 949	100	8
Charges	2022		2021		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Charges de projets					
Charges de personnel ⁷	-3 135 701	50	-2 797 678	48	12
Charges de projets ⁸	-1 442 580	23	-979 036	17	47
Total charges de projets	-4 578 281	73	-3 776 713	65	21
Charges de collecte de fonds et de publicité générales					
Charges de personnel ⁷	-291 299	5	-245 453	4	19
Suivi des membres et récolte de fonds	-661 499	10	-622 991	11	6
Total charges de collecte de fonds et de publicité générales	-952 798	15	-868 444	15	10
Charges d'administration					
Charges de personnel ⁷	-569 772	9	-585 226	10	-3
Charges administratives ⁹	-246 891	4	-140 271	2	76
Total charges d'administration	-816 663	13	-725 497	12	13
Total charges	-6 347 742	101	-5 370 654	92	18
Résultat d'exploitation	-56 763	-1	462 295	8	-112

	2022		2021		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Résultat financier¹⁰	-119 532	-2	-12 251	0	876
Total résultat hors exploitation et exceptionnel	0	0	0	0	0
Résultat avant variation du capital des fonds	-176 295	-3	450 044	8	-139
Variation des fonds affectés	0	0	12 398	0	-100
Résultat annuel (avant utilisations/allocation capital de l'organisation)	-176 295	-3	462 442	8	-138
Variation du capital de l'organisation					
Variation du capital lié	50 000	1	-350 000	-6	-114
Variation du capital libre	126 295	2	-112 442	-2	-212
	0		0		0

Notes

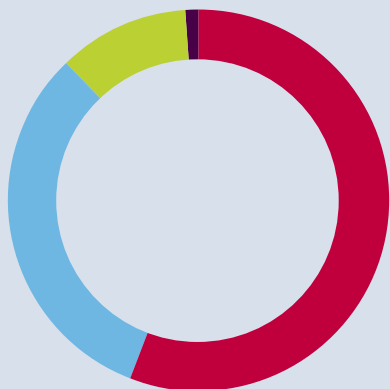
- 1 Les liquidités ont diminué en raison de l'augmentation des immobilisations financières (voir point 4).
- 2 Les créances comprennent notamment 553 370 francs de réserves de cotisations de l'employeur à la caisse de pension qui ont été payées par avance.
- 3 Les comptes de régulation des actifs comprennent environ 130 000 francs de produits à recevoir qui concernent l'année 2022.
- 4 Public Eye détient des actions des entreprises qu'elle a cofondées ou auprès d'entreprises dont elle dénonce les pratiques, pour pouvoir intervenir lors des assemblées générales de ces dernières. 2,1 mio de francs ont été

investis auprès de la Banque Alternative Suisse dans le cadre d'une gestion de fortune respectant les meilleurs critères de durabilité possibles et afin de s'assurer qu'une grande partie du capital de notre association soit investie en accord avec nos valeurs.

- 5 Les bureaux du secrétariat zurichois ont été rénovés et optimisés.
- 6 Il s'agit de créanciers usuels qui n'ont pas encore été payés.
- 7 L'augmentation des charges de personnel est due à des augmentations temporaires du taux de travail, des postes supplémentaires de projet et d'assistance ainsi qu'à l'adaptation des salaires, au renchérissement et aux indemnités d'ancienneté.

- 8 L'accroissement des charges de projets résulte d'une année 2022 où nous avons réagi à de nombreux sujets d'actualité en plus des recherches planifiées.
- 9 L'augmentation des charges administratives est majoritairement due aux coûts de l'assemblée générale qui a pu, après deux ans, à nouveau être organisée en présentiel, et à une dissolution de provision qui avait diminué nos coûts en 2021.
- 10 Les charges financières sont principalement constituées de la perte non réalisée sur nos placements financiers (ajustement de la valeur comptable à la valeur de marché au 31.12).

Recettes



- 55 % Dons et legs
- 32 % Cotisations
- 12 % Produits liés aux programmes
- 1 % Ventas et autres produits

En 2022, Public Eye est financée à 87 % par les cotisations des membres, les dons et les legs. La plupart des financements de projets proviennent de fondations, de paroisses et d'institutions publiques. Les autres recettes sont des bénéfices provenant d'honoraires et de prestations de services pour projets.

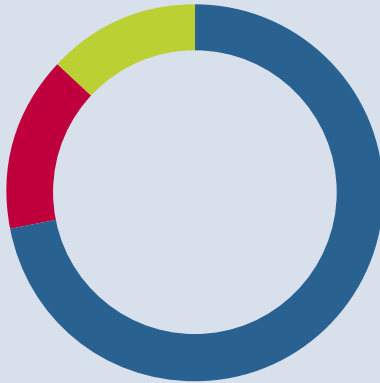
Évolution des cotisations, des dons et des legs



- Legs
- Dons
- Cotisations/abonnements

Public Eye enregistre une croissance continue de ses recettes. Les dons augmentent de 4,3 %. Toutefois, le recul des dons entre 2020 et 2021 contribue à cette forte hausse. Sur les deux dernières années, nous enregistrons une augmentation moyenne de 1,8 %. L'augmentation des cotisations des membres est de 2,3 %. Les revenus des legs sont un peu plus élevés que l'année précédente et sont proches de nos attentes.

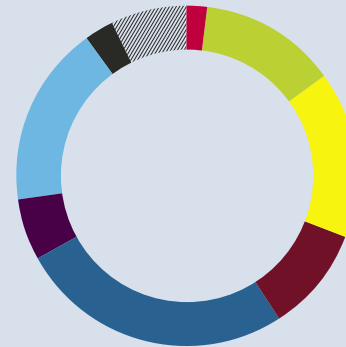
Répartition des dépenses



- 72 % Programmes et campagnes
- 15 % Récolte de fonds et publicité
- 13 % Administration

72 % (année précédente 70 %) des dépenses (personnel compris) sont consacrées au travail lié aux projets. Les charges administratives s'élèvent à 13 % (année précédente 14 %) et les dépenses pour le suivi des membres et la collecte de fonds à 15 % (année précédente 16 %). L'augmentation des charges de projets résulte d'une année 2022 où nous avons réagi à de nombreux sujets d'actualité en plus des recherches planifiées.

Répartition des dépenses par programme



- ▨ 7 % Projets transversaux
- 2 % Politique commerciale
- 13 % Agriculture (pesticides)
- 16 % Santé
- 10 % Finance et fiscalité
- 26 % Matière premières
- 6 % Matière premières agricoles
- 3 % Multinationales responsables
- 17 % Campagne Clean Clothes

Les charges liées aux projets sont de 4 578 281 francs (personnel compris), 26 % sont imputables à des enquêtes sur le charbon et des publications sur la guerre en Ukraine. 17 % sont liées à la Campagne Clean Clothes à travers les recherches et la campagne sur le commerce en ligne. 16 % ont été consacrées à la campagne sur les marges de profit dans l'industrie pharmaceutique. L'ampleur des dépenses par thématique dépend généralement des campagnes choisies et ne reflète pas l'importance des thématiques.



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de

Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Zurich, le 2 février 2023

BDO SA

Marco Beffa

ppa. Christine Gundi

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Révision

Le bilan et le compte d'exploitation présentés aux pages 45 à 47 sont extraits et résumés des comptes annuels 2022. Les comptes 2022 ont été vérifiés dans leur intégralité par la société BDO SA.

L'intégralité des comptes annuels établis conformément au Code des obligations et aux normes comptables SWISS GAAP RPC est disponible en téléchargement à l'adresse publiceye.ch/rapportfinancier ou peut être commandée auprès du secrétariat.

Contact : 021 620 03 03 | contact@publiceye.ch

Public Eye – une association fondée sur la Déclaration de Berne

Public Eye a été fondée sur la base de la « Déclaration de Berne » de 1968, manifeste qui demandait des relations plus équitables entre la Suisse et les pays pauvres. Depuis plus de cinquante ans, Public Eye reste fidèle à la vision et aux valeurs de ses fondatrices et fondateurs, qui proposaient de s'attaquer aux causes de la pauvreté.

Alors que les populations vulnérables des pays défavorisés sont contraintes d'accepter des conditions de travail indignes, subissent les conséquences de la dégradation de leur environnement, vivent en dessous du seuil de pauvreté et voient leurs droits humains bafoués, la Suisse bénéficie d'une prospérité grandissante. Elle joue un rôle de premier plan dans des secteurs économiques cristallisant les dérives d'une mondialisation poussée à l'extrême.

Par son importance économique et financière, l'influence de ses multinationales et ses habitudes de consommation, la Suisse participe au maintien des inégalités. Public Eye se donne pour mission de regarder là où les sociétés préféreraient que leurs activités restent dans

l'ombre, de dénoncer leurs méfaits et de proposer des mesures concrètes pour y remédier.

Par son travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, elle fait entendre la voix de ses quelque 28 000 membres pour une Suisse responsable et s'engage également au sein de réseaux internationaux, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile. ■

► Plus d'informations : publiceye.ch






Depuis plus de cinquante ans, Public Eye porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays défavorisés. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 28 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye

Avenue Charles-Dickens 4 | CH-1006 Lausanne
+41 (0) 21 620 03 03 | contact@publiceye.ch
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

publiceye.ch

 [PublicEyeSuisse](#)
 [@PublicEyeSuisse](#)
 [@publiceye.ch](#)



Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye